

« Avec l'accompagnement technique, l'Union européenne soutient la croissance durable et l'emploi décent dans les pays en développement »

23 mars 2022



Entretien avec **Erica Gerretsen**, Directrice par intérim pour la finance durable à la direction générale des partenariats internationaux, Commission européenne

Erica Gerretsen évoque dans cet entretien la nécessité de mobiliser des fonds privés pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) dans les pays en développement. Les pays partenaires de l'Union européenne, en particulier en Afrique, aspirent à créer de façon massive des emplois décents. Ils souhaitent également évoluer vers des économies plus vertes et plus inclusives. Ce sont aussi des priorités pour l'Union européenne (UE). Dans la mise en œuvre de ces objectifs communs, le recours à des instruments financiers innovants et à l'accompagnement technique s'avère déterminant pour contribuer au dynamisme du secteur privé.

SP&D : COMMENT ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, ET QUELLES SONT, À CET ÉGARD,

LES PRIORITÉS DE L'UE ?

Erica Gerretsen : Il y a un décalage énorme entre l'aide au développement nécessaire dans le monde et les montants actuellement disponibles. En 2019, le secrétariat général des Nations unies estimait le déficit des financements requis pour atteindre les ODD dans les pays en développement à un montant compris entre 2 500 et 3 000 milliards de dollars par an. Or en 2020, l'aide publique au développement (APD) apportée par les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE s'élevait à « seulement » 161 milliards de dollars. Pour mobiliser des fonds, il nous faut encourager les partenariats et « reconstruire en mieux ».

Nos pays partenaires, particulièrement en Afrique, aspirent à créer de façon massive des emplois décents et à garantir à leurs citoyens des moyens de subsistance durables, notamment dans le sillage de la pandémie de Covid-19. Ces pays veulent également évoluer vers des économies vertes, inclusives, avec une forte composante numérique. Ce sont aussi nos priorités. Nous devons donc soutenir nos partenaires dans un effort commun.

DANS QUELLE MESURE L'AIDE EXTÉRIEURE DE L'UE EST-ELLE IMPORTANTE POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ?

Ce n'est qu'avec les ressources mobilisables par le secteur privé que nous parviendrons à combler le déficit d'investissement et de financement, en particulier dans le contexte actuel de reprise post-Covid. C'est pourquoi l'un des principaux objectifs de l'aide extérieure de l'UE dans les pays en développement est de permettre au secteur privé de prospérer. Nous avons tous besoin de « reconstruire en mieux ». Encourager les partenariats nous rapproche de cet objectif.

Pour l'UE, cela signifie mieux travailler ensemble dans les pays partenaires, en tant que « Team Europe », avec nos États membres et avec les institutions européennes de financement du développement. C'est à cette condition seulement, avec l'ensemble des partenaires à bord, que nous parviendrons à créer davantage de coopération et de synergies entre les différents acteurs, à rendre nos efforts plus efficaces et à maximiser notre impact en termes de développement. Les microentreprises, coopératives et autres acteurs économiques de l'inclusion, ainsi que les petites et moyennes entreprises en général, ont un rôle important à jouer dans ces efforts, en particulier via l'innovation et les investissements qu'elles mobilisent.

Notre récente stratégie pour l'Afrique met en lumière une réalité : la transformation et la croissance du continent dans son ensemble ne pourront se faire qu'avec un secteur privé dynamique, susceptible d'attirer à lui la créativité et l'esprit d'entreprendre de toute la population africaine - notamment des femmes, des jeunes et des populations vulnérables.

Pour l'UE, encourager les partenariats, cela signifie mieux travailler ensemble dans les pays partenaires en tant que « Team Europe », avec nos États membres et avec les institutions européennes de financement du développement.

COMMENT L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE (AT) DE L'UE BÉNÉFICIE-T-ELLE AU SECTEUR PRIVÉ DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ?

Avec l'AT, l'UE soutient de six manières différentes la croissance durable et la création d'emplois décents dans les pays en développement : stimulation des échanges et de l'investissement durable ;

amélioration de l'environnement des affaires et du climat de l'investissement ; accès élargi à une éducation et des compétences de qualité ; progression de l'intégration régionale ; évolution vers des chaînes de valeur plus durables et, enfin, promotion du travail décent et prévention du travail forcé et du travail des enfants. Nous nous concentrons plus particulièrement sur l'Afrique, les pays les moins avancés (PMA) et les États dits fragiles.

L'UE recourt dans ce contexte à des instruments financiers innovants, tels que le Fonds européen pour le développement durable (FEDD) – qui fournit des garanties financières et du financement mixte en même temps que de l'AT. L'objectif est de réduire le risque et de mobiliser les capitaux privés, d'améliorer le climat de l'investissement et de faire avancer l'intégration économique en faveur des PME et des start-up et, ce faisant, d'apporter des bénéfices concrets aux communautés locales. En 2020, l'UE a ainsi apporté près de 500 millions d'euros pour accompagner des réformes visant à améliorer l'environnement des affaires en Afrique subsaharienne.

QU'EN EST-IL DU DIALOGUE ENTRE SECTEUR PRIVÉ ET SECTEUR PUBLIC, ET DES PLATEFORMES PARTENAIRES ? COMMENT L'UNION EUROPÉENNE LES SOUTIENT-ELLE ?

L'UE encourage bien entendu le dialogue entre secteur public et secteur privé. Nous aidons ce dernier à s'engager en faveur du développement et nous facilitons le dialogue entre le monde des affaires et les institutions financières internationales. Nous organisons par exemple le Forum des affaires UE-Afrique (EABF), conçu comme un événement de haut niveau pour le dialogue et la constitution de réseaux. Celui-ci se déroule en marge des sommets UE-Afrique, mais existe aussi dans des formats spécifiques à un secteur, dans ce cas sous forme de structure permanente. Il réunit des dirigeants d'entreprise et des responsables publics issus de toute l'Union européenne et de l'ensemble du continent africain, pour discuter des moyens d'amélioration du climat de l'investissement et pour multiplier les opportunités de coopération économique durable. La septième édition de l'EABF est prévue au premier trimestre 2022.

POURRIEZ-VOUS NOUS DONNER UN EXEMPLE CONCRET D'INITIATIVES DE L'UE FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ ?

Laissez-moi vous donner l'exemple récent d'une initiative phare de l'Union européenne. Celle-ci concerne la Fondation Tony Elumelu et a été mise en place par l'agence de coopération allemande GIZ. Cette initiative vise la création d'emplois décents grâce au soutien apporté à 2500 femmes entrepreneures dans des pays africains, par le biais d'une formation et d'un accompagnement à la création de leur activité. Le programme en cours, d'un montant de 20 millions d'euros, a débuté récemment et comporte également une composante de financement, offrant des subventions aux entrepreneures.

Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une initiative de la « Team Europe » intitulée « Investir dans les jeunes entreprises en Afrique » (ou IYBA - Investing in Young Businesses in Africa). La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a lancé IYBA lors du Sommet sur le financement des économies africaines organisé en mai 2021 à Paris.

L'initiative va mobiliser des financements significatifs et une importante expertise technique de la part de l'Union européenne et de ses États membres. Elle s'attaquera aux principaux goulots d'étranglement qui, dans toute l'Afrique, empêchent les jeunes entrepreneurs ou les propriétaires de petites entreprises – et en particulier les femmes – de démarrer ou de développer leur activité. Le programme se concentrera notamment sur les entreprises numériques, vertes et inclusives.

POURRIEZ-VOUS CITER UN AUTRE EXEMPLE ?

Un deuxième exemple de ce type, c'est l'annonce de l'initiative MAV+ par la présidente Ursula von der Leyen lors du Sommet mondial du G20 sur la santé, qui s'est tenu en mai dernier à Rome. Portée par la « Team Europe », l'initiative MAV+ concerne la fabrication et l'accès aux vaccins, aux médicaments et aux technologies médicales en Afrique. Elle permettra de créer un environnement favorable à une fabrication locale et de surmonter les obstacles du côté de l'offre comme de la demande. Elle sera adossée à un budget d'un milliard d'euros, mis à disposition par l'UE et des IFD européennes, dont la Banque européenne d'investissement (BEI).

Les États membres de l'UE apporteront en outre des financements supplémentaires. Ces deux exemples portent sur des enjeux importants pour les pays africains, et notamment pour leur secteur privé. Notre approche est à chaque fois coopérative, collaborative et inclusive, avec une attention particulière portée aux jeunes et aux femmes.

COMMENT CET ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE FAVORABLE AU SECTEUR PRIVÉ SERA-T-IL INTÉGRÉ OU CONÇU DANS LES FUTURS PROJETS MIS EN ŒUVRE OU FINANCÉS PAR L'UE ?

Le nouvel instrument financier utilisé par l'UE pour son action extérieure est le NDICI (Neighbourhood, Development and International Cooperation Instrument) - Global Europe. Il est intégré à l'actuel budget à long terme de l'UE à l'horizon 2027, c'est-à-dire le cadre financier pluriannuel. Grâce à cet instrument, nous allons étendre le recours à une approche « Team Europe », dans le cadre de laquelle l'UE, ses États membres et des IFD européennes comme la BEI, la KfW ou l'AFD travaillent en étroite collaboration sur des initiatives communes du type de celles évoquées ci-dessus.

Dans le cadre du NDICI-Global Europe, le Fonds européen pour le développement durable « plus » (FEDD+) se montrera plus audacieux encore que son prédécesseur (le FEDD). Le FEDD+ offre en effet une capacité de garantie de 53 milliards d'euros pour l'action extérieure. D'une portée mondiale (pays voisins de l'Europe, Afrique, Amérique latine, Caraïbes, Asie et Pacifique), il proposera une gamme complète d'instruments financiers couvrant, au travers de la garantie pour l'action extérieure de l'UE, les crédits des États et collectivités, ainsi que les risques politiques des opérations de la BEI - à hauteur de 26,7 milliards d'euros sur les sept prochaines années. Le FEDD+ aura environ dix fois la capacité du précédent FEDD en matière de partage des risques. En outre, les garanties budgétaires de l'EU fourniront jusqu'à 14 milliards d'euros de capacités de garantie, pour mobiliser des financements privés dans nos pays partenaires.

L'accompagnement technique de l'UE va fortement bénéficier de cet accroissement des ressources et de ces instruments d'atténuation du risque. Il sera associé aux secteurs (ou aux fenêtres d'investissement) ciblés par la garantie FEDD+. Ceux-ci concernent l'agriculture, l'énergie et l'eau « durables », les MPME, le numérique, les villes durables, le développement humain et la finance durable.

QUELS SONT LES GRANDS PRINCIPES DIRECTEURS DE L'INSTRUMENT NDICI-GLOBAL EUROPE ?

Nous élaborons notre programmation sur la base de deux principes fondateurs, afin de nous aligner plus précisément que jamais sur les besoins de nos pays partenaires. Avec le principe Policy first,

nous assurons une direction politique forte de l'UE et permettons à nos partenaires financiers de mieux s'aligner sur les objectifs fixés par les politiques européennes. C'est ainsi que nous pouvons notamment mettre l'accent sur les objectifs de développement durable.

Avec le second principe, Country-driven and Geographic, nous reconnaissons en outre que l'efficacité de notre soutien ne peut excéder celle de nos stratégies telles que mises en œuvre au niveau des pays. En matière de réformes, l'existence d'une vision et d'un leadership dans le pays lui-même est en effet essentielle pour s'adapter aux évolutions du marché et saisir les nouvelles opportunités. Avec une expérience et une présence sur le terrain dans plus de 140 pays, notre réseau de délégations est à cet égard un atout fondamental pour l'Europe.

Plus largement, la refonte de l'architecture financière européenne pour le développement contribuera aussi à relever les défis de nos pays partenaires avec davantage de souplesse, en tirant parti des expertises complémentaires de tous les acteurs concernés. Nous continuerons également à renforcer notre dialogue public-privé avec les représentants du secteur privé européen et du secteur privé chez nos partenaires. Grâce à une étroite collaboration avec le monde des affaires, les institutions financières et les décideurs politiques, nous pouvons donner à nos pays partenaires les moyens de « reconstruire en mieux ».

ERICA GERRETSEN

Erica Gerretsen a rejoint en 2003 la Commission européenne au sein de la direction générale de la coopération internationale et du développement (DG DEVCO). En 2016, elle est nommée chef d'unité à la DEVCO A4, « Appui budgétaire, gestion des finances publiques et mobilisation des revenus domestiques ». Depuis le 16 janvier 2021, elle est directrice par intérim de la direction Sustainable finance, jobs and growth, an economy that works for the People (« Finance durable, emplois et croissance : une économie au service des citoyens »), nouvellement créée au sein de la DG INTPA (lire ci-après).

INTPA (PARTENARIATS INTERNATIONAUX)

L'INTPA a pour mission de contribuer au développement durable, à l'éradication de la pauvreté, à la paix et à la protection des droits humains, au moyen de partenariats internationaux qui portent et défendent les valeurs et les intérêts européens.

